



Procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juin à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, régulièrement convoqué le 14 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain (jusqu'à 19h15),

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique
Mme LHERMENIER Sandrine, pouvoir donné à M. BRISSON Hervé
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline
M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme NOUVEAU Maria-José
Mme PARROT Claire, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
M. VAN VLAMERTYNGHE Alain, pouvoir donné à M. LEROUGE Michel (à partir de 19h15)
Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie

Etaient absents excusés :

Etaient absents : M. NEVES Jaime,

Secrétaire de séance : Mme NOUVEAU Maria-José

Nombre de membres :

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

En exercice : 19

Présents : 12 (jusqu'à 19h15) / 11 (à partir de 19h15)

Votants : 18

Pouvoirs : 6 (jusqu'à 19h15) / 7 (à partir de 19h15)

Date d'affichage de la convocation : 14 juin 2024

L'ordre du jour était le suivant :

- A0 – Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024
- A1 – Projet « Parc éolien des Rouches » sur les communes de Balanzac et Sainte Gemme – Avis du conseil municipal
- A2 – CDG 17 - Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis – Avis du Conseil municipal
- A3 – SDEER – Modification des statuts – Avis du conseil municipal
- A4 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « études » avec le Département
- D5 – Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – Actualité et Actualisation des tarifs applicables en 2025
- D6 – Budget commune - Décision modificative n°1
- D7 – Budget camping - Décision modificative n°1
- Z8 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h33

Demande du Maire à l'assemblée délibérante, d'accepter l'ajout d'un point à l'ordre du jour. Aucune opposition.

A – Administration générale

A0 - Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024

Mme NOUVEAU demande que le budget soit annexé au procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

A1 – Projet « Parc éolien des Rouches » sur les communes de Balanzac et Sainte Gemme – Avis du conseil municipal

Monsieur le Maire présente l'annexe 2 relative à la présentation synthétique du projet.

Le vote, après accord de plus d'un tiers des membres présents (pour : 5) a lieu à scrutin secret.

Mme NOUVEAU et M. DOUET sont nommés assesseurs.

Résultat du vote : Favorable = 8 / Défavorable = 10

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la majorité

A2 – CDG 17 - Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis – Avis du Conseil municipal

Le conseil émet un avis favorable.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

A3 – SDEER – Modification des statuts – Avis du conseil municipal

Le conseil émet un avis favorable à la modification des statuts du SDEER afin que les groupements et établissements des communes membres du SDEER puissent bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

A4 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « études » avec le Département

Dans le cadre de la politique départementale d'aménagement des traversés d'agglomération, la commune a sollicité le Département pour les études d'aménagement de la traverse, Route Départementale n° 118.

Le montant des études est estimé à 38 838,90 € HT.

La part restant à charge de la commune serait de 15 535,56 € HT (40 %).

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

Néant

C – Urbanisme

Néant

D – Finances

❖ Départ de M. VAN VLAMERTYNGHE à 19h17, pouvoir à M. LEROUGE

D5 – Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – Actualité et Actualisation des tarifs applicables en 2025

Monsieur le Maire explique le principe de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) et présente les tarifs « normaux ».

Le conseil municipal décide de ne pas instaurer la TLPE.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D6 – Budget commune - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire demande à la Directrice générale des services, Mme FLOCH-RUJU, de présenter la décision modificative.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
023	Virement à la section d'investissement	- 14 772 €			
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	+ 1 500 €	74 741	Communes membres du GFP	+ 51 611 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 64 883 €			
	Total	+ 51 611 €			

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
21351 – op 220	Bâtiments publics	- 14 772 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 14 772 €
Total		- 14 772 €	Total		- 14 772 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D7 – Budget camping - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire demande à la Directrice générale des services, Mme FLOCH-RUJU, de présenter la décision modificative.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
6226	Honoraires	+ 1 500 €	74	Subvention d'exploitation	+ 1 500 €
Total		+ 1 500 €	Total		+ 1 500 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D8 – Délégation du Conseil municipal au Maire – Modification de l'item 20 (point ajouté à l'ordre du jour)

Monsieur le Maire explique que pour pouvoir payer les entreprises qui ont travaillé sur les halles, il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie en attendant le versement des subventions.

Il propose d'augmenter la délégation qui lui est donnée par le conseil municipal en matière de ligne de trésorerie de 100 000 € à 200 000 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

Néant

F – Intercommunalité

Néant

Z – Questions et informations diverses

Z9a – Point sur le dossier « bibliothèque »

Monsieur le Maire indique que le projet représente 470 m² au rez-de-chaussée + 470 m² à l'étage. L'architecte des bâtiments de France est d'accord avec le projet. Il est possible de demander une subvention au titre du « fond friche » (aménagement de vieux bâtiments). L'étude est estimée à 15 000 €.

Z9b – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 8 DIA.

Z9c – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il n'a pris aucune décision dans le cadre de sa délégation.

Z9d – Informations diverses

- ❖ Problème de termites : sur 40 personnes concernées, 9 n'ont pas répondu. La mairie va lancer une procédure pour analyse.
- ❖ Le prochain bulletin sortira fin juin / début juillet

Clôture du conseil à 19h51

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER

La secrétaire de séance
Maria-José NOUVEAU

